

# NAO: La CFTC demande une augmentation supérieure à l'inflation

---

18 mars 2011

## Négociations salariales

Les négociations annuelles obligatoires vont débiter par une première réunion le 18 mars 2011. Cette négociation portera sur les salaires, l'égalité professionnelle, les IKV / IKS, l'ancienneté etc ...

La CFTC estime que des mesures de rattrapage sont indispensables pour combler le retard pris par une forte hausse de l'inflation en 2010.

### Nous souhaitons:

- une mesure immédiate de rattrapage de l'inflation 2010,
- Une augmentation 2011 de 3,5 % avec un minimum de 45 euros (salaires, IKV-IKS, primes liées à l'emploi).
- Une mesure spécifique pour les DOM (revalorisation de la prime de vie chère)
- La création d'un échelon 11 d'ancienneté (demande CFTC depuis plus de 10ans)
- Augmentation de la PUA (avec une garantie d'évolution identique en pourcentage pour les Cadres).
- Progression des valeurs planchers de la A3 à la B6.
- Une ancienneté automatiquement distribuée pour les cadres et explicitement distinctes des augmentations générales.

Le bureau Central CFTC